

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONTEX

SEANCE DU 14 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mai, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme CARRIER Christiane, Maire.

Date de convocation : 29 avril 2024.

Etaient présents : Mme Carrier Christiane (19h), Mme Khadir Dallila (19h), M. Rigaud-Modelin Romain (19h), Mme Tanchon Lydie (19h15), M. Journet Jérôme (19h25), M. Bouillet Christophe (19h32), M. Staiger Antoine (19h34), Mme Lang Marie (19h35), Mme Yung Hing Véronique (19h36).

Absents excusés :

Mme Sack Caroline ; Pouvoir donné à Journet Jérôme,
M. Watier Pierre.

Mme Kadhira Dallila a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers : en exercice :11 ; Présents : 9 ;

Suffrages exprimés : 10, Pour : 10, Contre : 0, Absentions : 0

Le Président de séance soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération par son envoi en Préfecture de la Savoie et de sa publication par affichage en Mairie le 14 mai 2024.

DELIBERATION N°2024-35

Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 et suivants.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14/05/2024 fixant le nombre d'adjoints au Maire à **2**.

Madame le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets, dans les mêmes conditions que celles pour l'élection du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier Adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Election du Premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Mme Dallila KHADIR : Dix (10) voix
ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Première Adjointe au Maire.

- Election du Second Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- M. Romain RIGAUD-MODELIN : Dix (10) voix
ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Second Adjoint au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Voies et délais de recours

Cette délibération peut être contestée :

- Dans le cadre d'un recours administratif auprès de la Commune d'Ontex par courrier à la Mairie d'Ontex – Chef-lieu – 73310 Ontex, dans un délai de deux mois suivant son affichage et sa notification.
- Dans le cadre d'un recours hiérarchique auprès de la Préfecture de la Savoie – Château des Ducs de Savoie - Place Caffè - BP 1801 – 73018 Chambéry Cedex, dans un délai de deux mois suivant son affichage et de sa notification.
- Dans le cadre d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble - 2 place de Verdun - 38019 Grenoble, dans un délai de deux mois suivant son affichage et sa notification.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Christiane CARRIER.

La Secrétaire
Dallila KHADIR.